

34bis - Depuis le 2ème étage du château des Granges

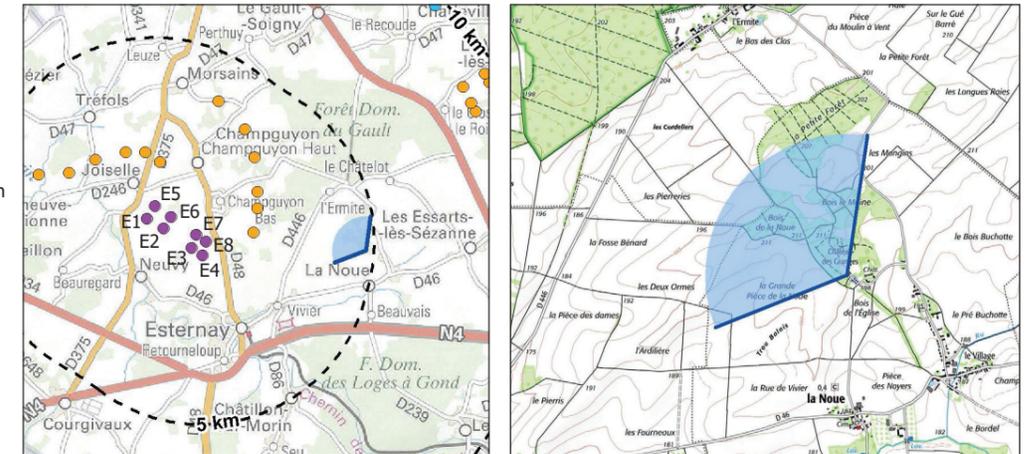


A la demande du propriétaire du château des Granges, un point de vue a été réalisé depuis le 2ème étage du château. L'écran arboré qui entoure le château se lit distinctement, contrastant même la portée du regard depuis les étages du château.

Aucun perception n'est possible vers la zone d'implantation du projet, masqué aux regards par le couvert arboré dense du domaine du château.

L'impact du projet est jugé nul, du fait de l'absence de perception des éoliennes depuis le château des Granges.

X (Lambert 93) : 744817
Y (Lambert 93) : 6850425
Cap : 308,5°
Date : 20/04/2021
Heure : 11h24
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
Éolienne la plus proche : E8 - 4769m
Éolienne la plus éloignée : E1 - 6563m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E4 E3 E8 E7 E2 E1 E6 E5





35 - Depuis la frange urbaine des Essarts-les-Sézanne

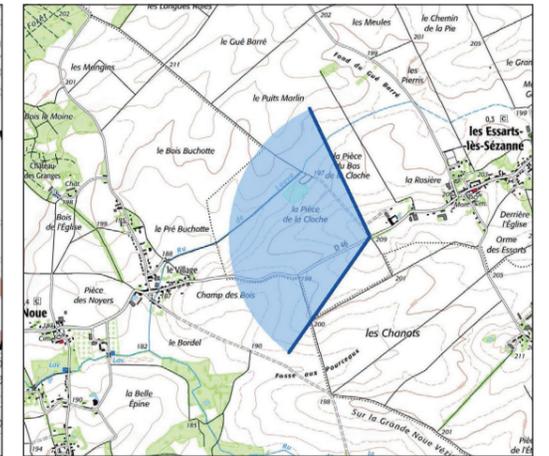
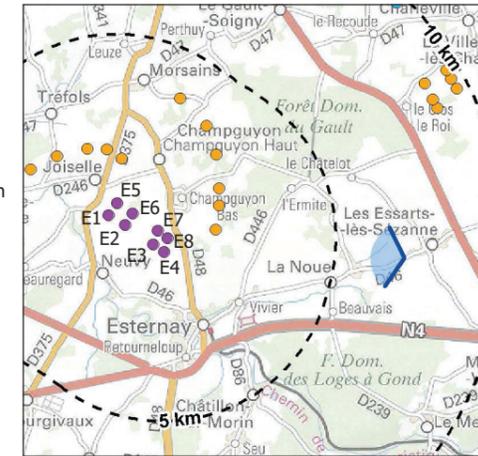


Le village des Essarts-les-Sézanne s'inscrit sur une ligne de crête dessinée par les ru de la Noue au sud et de Louva au nord du site urbain. Il en résulte une grande ouverture visuelle sur le paysage environnant ce lieu de vie. Malgré tout, les boisements dessinent un motif récurrent sur l'horizon, se combinant en une frange arborée quasi continue dans l'arrière-plan.

Le développement éolien initié sur le secteur d'implantation se distingue à l'horizon, avec la présence des éoliennes de Champguyon notamment. La perception reste toutefois diffuse et en partie filtrée par la végétation. Le projet envisagé se perçoit dans le même espace visuel que le projet de Champguyon. L'angle de visibilité est restreint et la perception limitée à la partie supérieure des éoliennes. Les échelles horizontale et verticale restent cohérente avec la composition paysagère, sans étalement sur l'horizon.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère.

X (Lambert 93) : 747085
 Y (Lambert 93) : 6850093
 Cap : 275°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 10h30
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E8 - 7056m
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 8856m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E4 E3 E8 E7 E2 E1 E6 E5



36 - Depuis la RD373 à l'est des Essarts-les-Sézanne



La RD373 s'inscrit comme un axe primaire de circulation, transversal au plateau de la Brie et joignant Sézanne et Montmirail. La RD373 s'inscrit comme l'axe de découverte principal des paysages des plateaux de la Brie. La traversée des étendues cultivées ponctuées de boisements alterne fermeture et ouverture sur le paysage environnant l'axe routier.

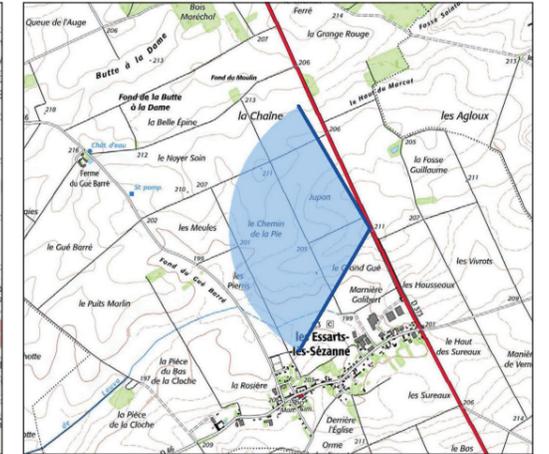
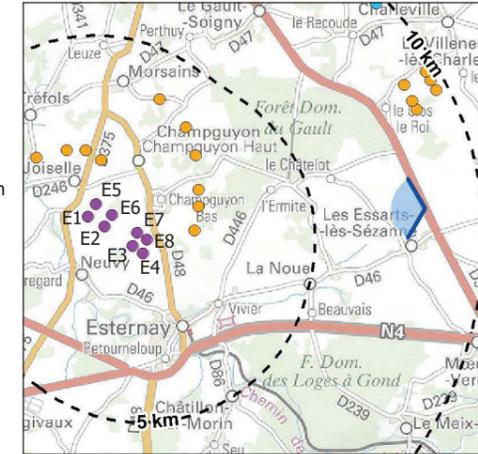
A l'instar du point de vue précédent, les boisements dessinent un motif récurrent sur l'horizon, se combinant en une frange arborée quasi continue dans l'arrière-plan.

Le développement éolien initié sur le secteur d'implantation se distingue à l'horizon, avec la présence des éoliennes de Champguyon et Bois Chantret dans un même angle, auxquelles s'ajoutent celles de Morsains à droite et celles de Saint-Bon sur la gauche.

La perception reste toutefois diffuse et en partie filtrée par la végétation. Le projet envisagé se perçoit à l'arrière des éoliennes de Champguyon. L'angle de visibilité est restreint et la perception limitée à la partie supérieure des éoliennes. Les échelles horizontale et verticale restent cohérente avec la composition paysagère, sans étalement sur l'horizon.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère et sans cumul éolien notable.

X (Lambert 93) : 748313
 Y (Lambert 93) : 6851601
 Cap : 270°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 10h18
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E8 - 8308m
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 9997m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E4 E3 E8 E7 E2 E1E6 E5



37 - Depuis la frange urbaine du Gault-Soigny



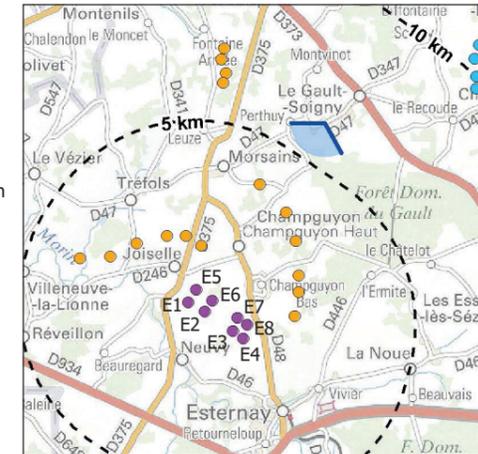
Ce lieu de vie présente une urbanisation éclatée et étirée, laissant la place à de larges ouvertures sur le paysage environnant. La forêt domaniale de Gault dessine un motif récurrent dans l'horizon proche de ce village. De nombreux bosquets complètent la présence végétale dans ce secteur paysager. La lecture paysagère et la profondeur du regard en sont influencées.

Actuellement, la présence éolienne autour de ce village est liée aux parcs de la Butte de Soigny et de la Brie Champenoise, dans le dos de l'observateur. Le projet de Champguyon marque un nouvel angle éolien autour de ce village, doublé du projet de Bois Chantret proche et de Morsains, en-dehors du cadre du point de vue.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même champ visuel que les éoliennes de Champguyon, dans l'arrière-plan. Sa perception est limitée à la partie supérieure des éoliennes, la présence végétale venant contrer la portée du regard. L'implantation participe également à l'insertion du projet dans le paysage, avec un regroupement en deux paquets restreints, limitant la présence des éoliennes sur l'horizon.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère et dans son cumul avec les autres projets éoliens.

X (Lambert 93) : 742379
 Y (Lambert 93) : 6856630
 Cap : 210,3°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 09h03
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E6 - 6213m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 6791m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



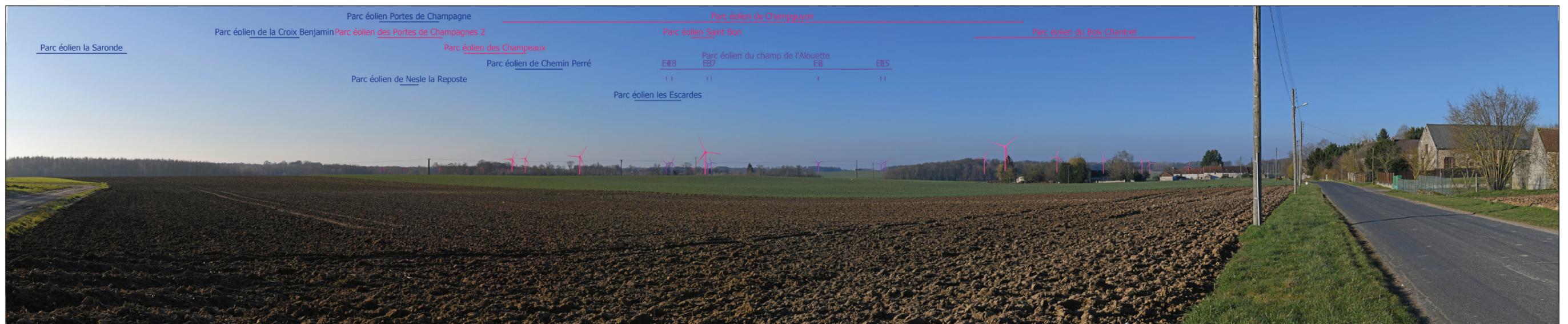
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E4E8
||

E3E7
||

E2E6
||

E1E5
||





38 - Depuis la frange urbaine du village de Tréfol



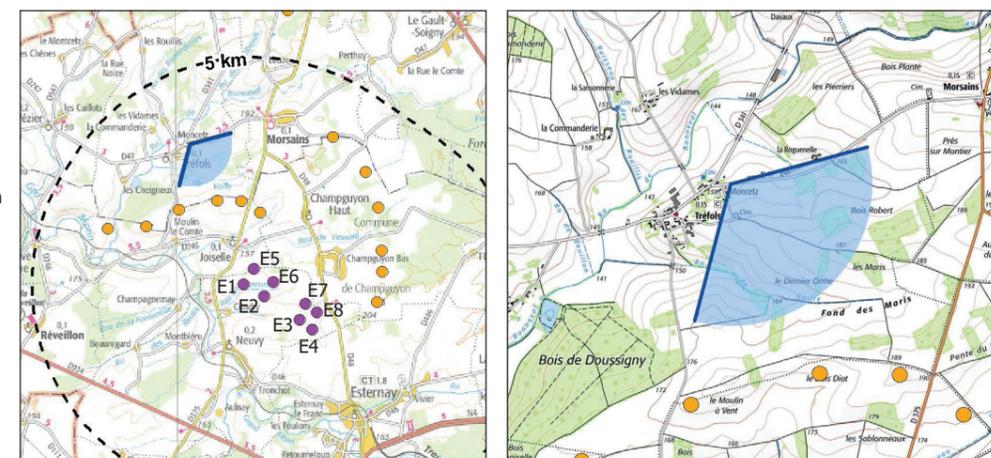
Le village de Tréfol est bâti dans la dépression formée par le ru de Bonneval et ses vallons adjacents. Il en résulte un lieu de vie encaissé dans le paysage, et dont le modelé topographique limite la portée du regard. La présence de boisements environnants appuie l'intimité de ce village dans le paysage.

Les éoliennes en développement du projet de Bois Chantret initient une approche de l'éolien dans l'environnement de ce lieu de vie. Mais c'est le seul projet réellement perceptible, et il n'a actuellement pas encore reçu d'avis de l'Autorité Environnementale (son implantation reste donc réservée).

Le projet envisagé s'inscrit quant à lui en-dessous de la ligne d'horizon, sans aucune incidence dans le champ visuel et l'environnement paysager de ce lieu de vie.

L'impact du projet est jugé nul, du fait de l'absence de perception des éoliennes.

X (Lambert 93) : 737063
 Y (Lambert 93) : 6854657
 Cap : 134,9°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 17h29
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E5 - 3296m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 5236m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E8 E7 E4 E3 E6 E5 E2 E1

